

Zeitschrift:	Rapport annuel / Bibliothèque nationale suisse
Herausgeber:	Bibliothèque nationale suisse
Band:	86 (1999)
Artikel:	Publications électroniques : entre initiatives nationales et collaboration internationale
Autor:	Doffey, Marie-Christine
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-362325

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Marie-Christine Doffey, responsable de la section des Collections

Publications électroniques : entre initiatives nationales et collaboration internationale

L'essor des publications électroniques ne doit laisser personne indifférent. Leurs techniques de production et les nombreux supports qui en découlent ne garantissent en rien leur pérennité. Depuis plusieurs années, la BN collectionne et met à disposition des Helvetica sur support cédérom ; elle cherche aujourd'hui à élargir son offre aux publications en ligne. Cette recherche ne se fait pas en solitaire, mais en coopération à plusieurs niveaux.



Consortium des bibliothèques universitaires suisses

La Commission des bibliothèques universitaires suisses (CBU), dont la BN est membre, a décidé de donner la priorité à l'accès aux publications électroniques pour la période de contribution 2000–2003. Dans la ligne des nombreuses expériences effectuées à l'étranger, la constitution d'un consortium national de bibliothèques universitaires est destinée à voir le jour par le biais d'un projet de coopération nationale. Devisé à un total de quelque 29,5 millions de francs, le projet fait l'objet d'une demande de subventionnement d'environ 11 millions à la Confédération dans le cadre des contributions fédérales liées à des projets basés sur la loi relative à l'aide aux universités.

Ce projet national s'insère ainsi dans un concept plus large d'une politique nationale de fourniture de médias électroniques dans les hautes écoles suisses, aux coûts les plus favorables, les nouvelles technologies rendant leur mise en réseau toujours plus facile. En optimisant l'effet de synergie entre bibliothèques, il sera en effet possible d'élargir et d'améliorer la gamme de ressources documentaires électroniques, répondant ainsi aux besoins des étudiants et des chercheurs.

La création d'un consortium national des bibliothèques universitaires suisses a été

proposée dans une étude de projet mandatée en automne 1998 par la CBU¹. Une évaluation des produits, le financement et l'organisation d'un consortium pour la période 2000–2003 font l'objet d'un rapport circonspect² qui a été présenté et accepté par la Conférence universitaire suisse (CUS) et le Conseil de l'Assemblée de la CUS. D'un point de vue financier, force est de constater que seuls des moyens importants octroyés par la Confédération et les cantons, auxquels il faudra ajouter les contributions propres des bibliothèques participantes, permettront la conclusion de licences ainsi que l'accès aux banques de données et périodiques électroniques.

En automne 1999, un groupe de projet a été mis en place pour coordonner la suite des travaux de préparation en vue d'une décision de principe de la CUS portant sur le financement de la part des universités cantonales. De manière concrète, un premier projet pilote est actif depuis le début de 1999. À l'initiative de la Bibliothèque centrale de l'École polytechnique fédérale de Zurich (EPFZ), vingt-quatre bibliothèques scientifiques et universitaires de Suisse, dont la BN, se sont regroupées afin de former un premier consortium national pour l'accès en ligne aux périodiques publiés par l'éditeur allemand Springer. Les chercheurs, professeurs, étudiants et utilisateurs intéressés peuvent ainsi avoir accès via le Web à plus de 400 titres de périodiques qui constituent l'offre actuelle complète de Springer LINK³, en texte intégral et depuis plusieurs régions de notre pays. L'EPFZ assure la coordination du projet pour les bibliothèques universitaires suisses. Un contrat consocial a été signé avec la maison d'édition Springer pour une installation test du 1^{er} janvier 1999 au 31 juillet 2000. Le contrat définitif sera établi en été 2000 avec la mise en place du consortium suisse. Face à la très forte demande des

1 Alice Keller : *Consortium des bibliothèques universitaires suisses. Étude de projet à l'attention de la Commission pour les bibliothèques universitaires*, novembre 1998.

2 Alice Keller / Maja Werfeli : *Consortium des bibliothèques universitaires suisses. Rapport à l'attention de la Commission pour les bibliothèques universitaires*, mai 1999.

3 www.ethbib.ethz.ch/ejour/springerinfo.html.

usagers, d'autres contrats consortiaux sont prévus pour la période transitoire dès janvier 2000.

En avril-mai 2000, la Confédération prendra une décision concernant les contributions liées au projet. D'ici là, la structure juridique du consortium sera définie ainsi que l'infrastructure technique requise. La structure et les organes du consortium ont déjà été établis avec un comité de coordination ; un bureau central a été attribué à la bibliothèque de l'EPFZ. La collaboration avec les consortiums existant au niveau européen et international sera développée.

NEDLIB

Depuis le 1^{er} janvier 1998, la BN participe au projet européen *NEDLIB – Networked European Deposit Library* – en collaboration avec d'autres bibliothèques nationales⁴, avec le soutien financier de l'Office fédéral de l'éducation et de la science. Ce projet, financé en partie par la Commission européenne (Telematics Application Programme), a pour but la création d'une infrastructure qui permettra aux bibliothèques nationales de gérer et mettre à disposition, aujourd'hui et à l'avenir, les publications électroniques.

Pour ce faire, il convient de définir les normes et interfaces nécessaires à la mise en place d'une structure et d'une gestion performantes des documents électroniques. Après une période d'analyse théorique et de modélisation, l'accent sera mis en 2000 sur la mise en œuvre de divers logiciels qui pourront démontrer la capture et le stockage de documents électroniques depuis le *Web* ou sous forme *off-line* (par exemple cédérom), l'adjonction des données techniques nécessaires à leur gestion (« métadonnées »), la mise en place de contrôles d'accès et finalement une simulation d'archivage à long terme. Cette simulation a pour but de mettre à l'épreuve les procédures de migration et d'émulation qui permettront à l'avenir d'accéder à des documents électroniques même si les logiciels et le matériel de départ ne sont plus d'actualité. La BN contribuera de manière active en testant les logiciels de capture et de stockage de publications électroniques depuis le *Web*.

Projet pilote à la BN

Toutes ces initiatives sont riches d'expériences, mais ne résolvent toutefois pas directement la question de la gestion des publications électroniques Helvetica par la BN. Sélectionner, acquérir, décrire, archiver les publications électroniques, tout cela procède de stratégies, décisions et procédures complexes requérant une analyse approfondie de la situation. En 1999, un groupe de travail composé de collègues de différents services de la BN s'est penché sur cette question, dans le but de proposer des recommandations à la direction. L'étude a également traité des publications électroniques off-line (cédérom, etc.) en tenant compte d'un premier rapport élaboré par Manel de Silva et Patrice Landry.⁵

Bien que la BN reste prioritairement orientée sur les documents imprimés⁶, l'obligation de revoir fondamentalement sa politique d'acquisition des nouveaux supports est une réalité. Confrontés à la pression des usagers qui exigent d'avoir des informations sur des supports modernes et facilement maniables, les éditeurs augmentent la part de leur production sur des supports non imprimés afin d'obtenir de nouvelles parts de marché. Face à la multiplication des sources, il n'est pas rare aujourd'hui de pouvoir consulter une même œuvre sur trois supports différents – papier, cédérom et sur le *Web*. La question très délicate se pose pour les bibliothèques de savoir si elles veulent ou peuvent acquérir et gérer tous les supports. Cette réalité met la BN devant un dilemme réel dans la mesure où la loi exige qu'elle acquière et conserve tous les supports d'information, alors même qu'elle n'a pas les moyens de cette politique.

Fort de ces constats biens réels et des comparaisons qui ont été faites au niveau international⁷, le groupe de travail a résolument opté pour une approche sélective de la problématique, de fait encore plus sélective que pour les publications imprimées Helvetica.

Quels critères appliquer pour sélectionner des publications électroniques en ligne ? Nous avons décidé que le contenu était le critère premier, qui devait impérativement primer sur tous les autres. Tout document électronique qui répond au critère de définition d'un Helvetica tel que défini dans la loi⁸ est

4 www.konbib.nl/nedlib

5 Patrice Landry, Manel de Silva : *Report of the SLB Offline Electronic Publications Study Committee*, Dec. 1997.

6 Voir statistiques d'accroissement aux pages 55-57.

7 Au Canada : collection.nlc-bnc.ca/e-coll-e/index-f.htm ; en Australie : pandora.nla.gov.au/pandora.

8 Est un Helvetica une information imprimée ou éditée sur tout autre support qui paraît en Suisse ; se rapporte à la Suisse, à ses ressortissants ou à ses habitants ; est créé en partie ou en totalité par des auteurs suisses ou par des auteurs étrangers liés à la Suisse.

susceptible d'entrer dans les collections de la BN. Dans le cas des publications sur le Web, tout document avec une extension « ch » n'est pas forcément reconnu comme un Helvetica. Le deuxième critère applicable est celui de la valeur intrinsèque du document : une publication reconnue pour sa valeur scientifique prime sur tout autre document. Les formats très nombreux et parfois exotiques constituent ensuite un facteur de sélection non négligeable. S'en tenir aux formats standards que nous sommes sûrs de savoir gérer correctement est un gage de fiabilité pour nos usagers. Pour des questions de sécurité d'archivage, nous avons ensuite décidé, dans le cas de versions multiples, de donner la priorité à la version papier ou microforme, quoiqu'une évaluation cas par cas s'avère souvent nécessaire. Sont exclus par définition les *chats*, courriers des lecteurs, forums de discussion, jeux électroniques, listes de diffusion, messages électroniques et logiciels.

L'acquisition proprement dite de ces publications, en l'absence de tout dépôt légal au niveau national, rappelons-le, signifie pour la BN un gros investissement de temps. Le monde des publications électroniques n'est pas traditionnellement (à l'exception de quelques grands éditeurs scientifiques) le même que celui des publications imprimées. À côté du repérage usuel par dépouillement des publications spécialisées, annonces des éditeurs, contacts directs, répertoires et outils en ligne, il conviendra aussi d'appliquer la technologie de la capture automatique *harvesting*. Mais ce sont surtout des démarches administratives longues, des négociations individuelles avec chaque éditeur qui permettront de définir quels sont les droits et obligations des deux parties en matière de droit de copie pour stockage, de mode de paiement et d'accès, de méthodes de transmission ou de capture, de périodicité des transferts et repérage et capture des métadonnées pour le transfert.

Une fois ces questions résolues nous préconisons, comme c'est déjà le cas pour les publications *off-line*, l'enregistrement du document dans Helvetica, le catalogue principal de la BN, en utilisant les principes de catalogage en vigueur en Suisse, les règles d'applications de la BN et MARC21. La gestion des liens vers le document en ligne et des méta-

données de conservation sera effectuée en suivant les consignes de NEDLIB. Si le catalogage en tant que tel n'est pas un problème particulier, plusieurs questions devront encore être traitées : les critères d'annonce au Livre suisse, la reprise des métadonnées, l'affichage dans l'OPAC, l'indexation matières et la classification, la vérification / authentification à l'acquisition ou au catalogage.

L'accessibilité à ces informations dépendra de fait pour les usagers des accords établis avec les éditeurs, les contrôles des accès et le respect du droit d'auteur restant les principes de base de toute mise à disposition. Mais la question déborde le simple accès courant, et il convient aussi de négocier les accès rétrospectifs.

La question de l'archivage n'a pas été traitée en détail, et le groupe de projet suggère de suivre les recommandations de NEDLIB en matière de préservation des métadonnées, de renouvellement périodique des supports de stockage et de migration ou émulation des données.

De manière concrète, le groupe de travail propose qu'une fois les recommandations validées, un projet pilote soit lancé avec quelques publications électroniques. Une petite cellule de travail évaluera les propositions faites, y apportera le cas échéant ses propres recommandations, dans le but de mettre en place une politique confirmée de gestion des publications électroniques Helvetica.

De nombreux problèmes et difficultés persistent. Malgré de multiples plates-formes de discussion, en particulier dans le cadre des consortiums existants, le monde des éditeurs demeure méfiant quant au rôle des bibliothèques par rapport à l'accès actuel et futur aux publications électroniques. Les ressources en matériel informatique et les outils de gestion de dépôt de documents électroniques sont encore insuffisants. La préservation à long terme reste le problème majeur.

La collaboration de la BN à des initiatives nationales et des projets internationaux reste le meilleur atout pour participer activement au monde des nouvelles technologies qui fera le quotidien de notre XXI^e siècle.